

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE STORNOWAY**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Stornoway, tenue au lieu ordinaire des séances, au 507, Route 108 Ouest, le **17 décembre 2018** à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Siège #1 - Linda Bouchard
Siège #2 - Renald Béliveau
Siège #3 - Valérie Bolduc
Siège #4 - Réal Cameron
Siège #5 - Réjean Boulanger
Siège #6 - Rachelle Audet

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Mario Lachance. Madame Simone Grenier, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente et agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 4 décembre 2018 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis de convocation de la séance extraordinaire, la maire déclare la séance ouverte.

2018-12-333

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE LA SESSION

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2019

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est : Proposé par Renald Béliveau
Appuyé par Réjean Boulanger

Et adopté à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Le point varia demeure ouvert.

2018-12-334

3 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2019

Attendu la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2019, sous la cote # 4;

Attendu qu'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal;

Il est : Proposé par Réal Cameron
Appuyé par Réjean Boulanger

QUE le conseil municipal de Stornoway adopte le budget de l'exercice financier de 2019 prévoyant;

- Des revenus de 951 089 \$;
- Des dépenses de 951 089 \$;

Les affectations financières suivantes :

- - 5 379 \$ au remboursement d'intérêts de la dette à long terme;
 - 53 410 \$ à un fonds réservé;

Les prévisions budgétaires 2019 seront distribuées à chaque porte dans la Municipalité de Stornoway.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-335

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

CONSIDÉRANT QU'un publipostage est demandé afin de distribuer les prévisions budgétaires de 2019 à toutes les portes dans la municipalité;

Il est : Proposé par Valérie Bolduc
Appuyé par Linda B.Bouffard

QUE le conseil de la municipalité de Stornoway autorise l'envoi par publipostage des prévisions budgétaires de 2019 à toutes les portes dans la municipalité;

QUE le montant soit pris à même les sommes budgétées dans le poste *Poste n°02-130-00-321*.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2018-12-336

5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Renald Béliveau et résolu unanimement que cette séance ordinaire soit levée à 19 h 43.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Mario Lachance,
Maire

Simone Grenier,
Directrice générale
et secrétaire administrative

Je, Mario Lachance, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.